NON À LA FERMETURE DU CMTRA
Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes

Par décision de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes, le CMTRA ne bénéficiera plus de subventions publiques de fonctionnement à compter du 1er juillet 2008. Cette décision condamne à très court terme le CMTRA en le menaçant de disparition et à l'arrêt total de ses activités : information, ressources, organisation de concerts et de festivals, ateliers et stages de pratiques artistiques, recherches et collectes musicales, éditions, conservation et valorisation du patrimoine immatériel, …

Nous considérons que cette décision porte gravement atteinte :

- Au **DÉVELOPPEMENT des musiques et danses traditionnelles en région**, dans leurs dimensions patrimoniales, de transmission des savoirs musicaux, de la création artistique et de l'expression de la diversité culturelle, à l'heure de la mise en œuvre par la France des conventions internationales visant à la prise en compte des cultures minoritaires et du patrimoine culturel immatériel.

- **À l'exercice de la DÉMOCRATIE CULTURELLE** et de la participation des citoyens, à travers le droit d'association, à participer à la gestion de l'intérêt général et à la mise en œuvre d'une action culturelle concertée et partagée. Par notre signature, nous apportons notre soutien au CMTRA, et demandons à l'État et à la Région Rhône-Alpes, au nom de ces valeurs, de rétablir, de maintenir et de renforcer les missions et les actions du CMTRA de manière durable.

NOM - PRENOM	ADRESSE POSTALE	QUALITE	E-MAIL	SIGNATURE

Document à remettre ou à adresser au :

CMTRA – 77 Rue Magenta – 69100 VILLEURBANNE – T .04 78 70 81 75 – F . 04 78 70 81 85 – www.cmtra.org